



VILLE DE BRIGNOLES

Service Etudes et Travaux

SONDAGE DE RECONNAISSANCE GEOTECHNIQUE

**ESPACE DES SOLIDARITES ET DE LA COHESION
SOCIALE DANS L'ANCIENNE MAPA St JEAN**

BATIMENT « ESPACE GAVOTY »

TRIBUNAL D'INSTANCE

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

(C.C.T.P.)

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

1 - INDICATIONS GENERALES ET DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Objet du marché

Le présent C.C.T.P définit les prestations de sondages géotechniques nécessaires à la définition des principes généraux de construction des ouvrages de fondations.

2 - MODE D'EXECUTION DES PRESTATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES – COMMUN AUX TROIS OPERATIONS

2 1 Reconnaissance par sondages et essais in situ

2.1.1 Sondages et essais pressiométriques

Les sondages et les essais pressiométriques seront réalisés et exploités selon les directives de la norme NFP 94 110 de juillet 1991. Ces essais pressiométriques seront obligatoirement réalisés avec un système numérique d'acquisition de données (SPAD ou similaire).

Tous les essais doivent être effectués dans la même journée que la perforation.

2.1.2 Essai au pénétromètre

Les essais seront réalisés au pénétromètre statique ou dynamique. Les résultats seront consignés sur un diagramme indiquant les profondeurs et les résistances à la pénétration.

2.1.3 Relevé des niveaux d'eau

L'entreprise devra noter dans chaque sondage ou forage la cote des niveaux d'eau (chaque matin, avant le début du travail). Elle notera également au cours de l'exécution de tous les sondages et forages les incidents ayant affectés le niveau de l'eau dans le forage et les variations correspondantes à ce niveau.

2.1.4 Sondages à la pelle mécanique

Sondages effectués à la pelle mécanique (tracto pelle) sur une profondeur de 3,5m maximum afin de déterminer la nature des fondations existantes et leur niveau.

2 2 Dossier d'études

A l'issue des campagnes de reconnaissance, l'entrepreneur remettra au Maître d'ouvrage un rapport d'étude conforme à la mission G12, en trois exemplaires

Chaque dossier sera présenté sous forme d'un cahier, constitué par les pièces suivantes :

Un rapport d'étude géotechnique

Un plan précis de la position des sondages

Des coupes du terrain rencontré au droit de chaque sondage avec les mesures pressiométriques effectuées et les niveaux de la nappe rencontrée.

Une analyse des résultats qui permet de définir un principe de fondation à retenir au stade du projet de conception.

Documents photographiques éventuellement.

Une version du dossier « dématérialisée » sera remis au maitre d'ouvrage.

3 - ESPACE DES SOLIDARITES ET DE LA COHESION SOCIALE (ancien MAPA St Jean)

3.1 Description de la construction projetée

Agrandissement du bâtiment existant en Rdc en façades Est et Sud donnant sur le Cour Liberté et le jardin et le prolongement des bâtiments existants Rue de l'Hôpital.

Le bâtiment existant est ancien dont l'origine semble dater du XII siècle et qui fut détruit à la fin du XIV siècle.

Un nouvel hôpital sera construit et achevé en 1548, transformé à plusieurs reprises il abritait une chapelle dont il ne subsiste que les restes de la nef voûtée en partie centrale du bâtiment (l'ensemble d'entrée est d'ailleurs classé Monument Historique).

Jusqu'en 2003 cet établissement a fait l'objet de lourdes transformations indispensables pour ce type d'exploitation.

L'ensemble de l'ouvrage est constitué d'un bâtiment avec vide sanitaire, rez-de-chaussée, deux niveaux d'étages et toiture/combles.

Le bâtiment se trouve sur la parcelle cadastrale référencée AV1476 en zone UA d'une superficie de 600 m² environ, le jardin sur la parcelle cadastrale référencée AV1475 même zone et d'une superficie de 950 m².

3.2 Consistance des prestations

Les missions demandées dans le cadre de ce projet sont les missions référencées dans la norme NF P 94-500 Missions géotechniques, classification et spécification:

- G12 phase 1

Dans le cadre de la mission, l'entrepreneur réalise :

- Trois (3) sondages de reconnaissance destructifs avec essais pressiométriques tous les 1.00 m. La profondeur des sondages sera adaptée au terrain rencontré, (profondeur minimum 7.00m) de façon à déterminer la capacité portante du sol suffisante au projet.
- Un (1) essai au pénétromètre
- Un (1) sondage à la pelle mécanique dans « la dent creuse » au droit des fondations existantes et des futures extensions projetées.

La présence d'une nappe phréatique sera observée et sa profondeur mesurée.

L'ensemble des forages de reconnaissance seront bouchés ou remblayés par du tout venant de carrière convenablement compacté.

3.3 Bâtiments

L'objectif principal des prestations est de :

- Identifier les sols rencontrés et déterminer leur nature et leurs caractéristiques géomécaniques (connaissance du sol naturel au droit des futures fondations de l'ouvrage, tassement prévisible)
- Définir les types de fondations envisageables pour l'ouvrage définitif et évaluer en conséquence les capacités portantes et niveaux d'ancrage pour chaque type de fondations envisagé (y compris calculs de tassements)
- Arrêter les conditions de réalisation des fondations, apprécier les difficultés attendues et préciser les précautions à prendre (pente des fouilles, épuisement provisoire, etc..)

3.4 Déroulement des reconnaissances

La campagne prévue comprend essentiellement :

- L'exécution de sondages pressiométriques avec ou sans enregistrement des paramètres de forage.
- Essais de laboratoire
- L'établissement de dossier d'études spécifiques dont le contenu minimal est défini dans le présent CCTP

3.5 Accès au site de sondage

Le prestataire maintiendra en permanence en bon état de propreté les chaussées des voies publiques empruntées pour les transports divers ainsi que tous les abords du chantier

Il prendra toutes précautions pour éviter les dépôts de boue sur les voies publiques empruntées par son matériel. Il effectuera si nécessaire, à sa charge, les nettoyages des voies.

Par ailleurs, l'attention de l'entrepreneur est attirée sur le fait que les travaux pour accès aux sites des sondages sont à sa charge.

3.6 Remise en état des lieux

Tous les terrains utilisés, accès et zone de sondage, seront débarrassés des matériels installés, des matériaux stockés et de tous résidus d'exploitation

3.7 Plan général d'implantation et de piquetage des sondages

Le plan d'implantation sommaire des sondages est fourni par le maître d'ouvrage, voir annexe 1.

4 - BATIMENT « ESPACE GAVOTY »

4.1 Description de la construction projetée

Ce projet consiste à réaménager le bâtiment, pour créer des bureaux pour différents services publics. Dans ce cadre une petite extension est envisagée pour la réalisation d'un ascenseur et d'un escalier extérieur.

Le projet se situe en bordure du centre ancien, proche de la Rue de la République. L'accès principal au bâtiment se fait par la rue d'Entraigue sur la façade Est. A l'ouest le bâtiment est mitoyen d'un petit immeuble sur 2 niveaux avec un petit parc qui donne sur parking avec un accès au bâtiment.

Au Sud on trouve une cour clôturée.

Le bâtiment se trouve sur la parcelle cadastrale référencée AV1628 en zone UA d'une superficie de 485 m² environ, la cour sur la parcelle cadastrale référencée AV1691 même zone et d'une superficie de 563 m².

4.2 Consistance des prestations

Les missions demandées dans le cadre de ce projet sont les missions référencées dans la norme NF P 94-500 Missions géotechniques, classification et spécification:

- G12 phase 1

Dans le cadre de la mission, l'entrepreneur réalise :

- Deux (2) sondages de reconnaissance destructifs avec essais pressiométriques tous les 1.00 m. La profondeur des sondages sera adaptée au terrain rencontré, (profondeur minimum 7.00m) de façon à déterminer la capacité portante du sol suffisante au projet.
- Un (1) essai au pénétromètre

La présence d'une nappe phréatique sera observée et sa profondeur mesurée.

L'ensemble des forages de reconnaissance seront bouchés ou remblayés par du tout venant de carrière convenablement compacté.

4.3 Bâtiments

L'objectif principal des prestations est de :

- Identifier les sols rencontrés et déterminer leur nature et leurs caractéristiques géomécaniques (connaissance du sol naturel au droit des futures fondations de l'ouvrage, tassement prévisible)
- Définir les types de fondations envisageables pour l'ouvrage définitif et évaluer en conséquence les capacités portantes et niveaux d'ancrage pour chaque type de fondations envisagé (y compris calculs de tassements)
- Arrêter les conditions de réalisation des fondations, apprécier les difficultés attendues et préciser les précautions à prendre (pente des fouilles, épuisement provisoire, etc..)

4.4 Déroulement des reconnaissances

La campagne prévue comprend essentiellement :

- L'exécution de sondages pressiométriques avec ou sans enregistrement des paramètres de forage.
- Essais de laboratoire
- L'établissement de dossier d'études spécifiques dont le contenu minimal est défini dans le présent CCTP

4.5 Accès au site de sondage

L'entrepreneur maintiendra en permanence en bon état de propreté les chaussées des voies publiques empruntées pour les transports divers ainsi que tous les abords du chantier

Il prendra toutes précautions pour éviter les dépôts de boue sur les voies publiques empruntées par son matériel. Il effectuera si nécessaire, à sa charge, les nettoyages des voies.

Par ailleurs, l'attention de l'entrepreneur est attirée sur le fait que les travaux pour accès aux sites des sondages sont à sa charge.

4.6 Remise en état des lieux

Tous les terrains utilisés, accès et zone de sondage, seront débarrassés des matériels installés, des matériaux stockés et de tous résidus d'exploitation

4.7 Plan général d'implantation et de piquetage des sondages

Le plan d'implantation sommaire des sondages est fourni par le maître d'ouvrage, voir annexe 2.

5 CONSTRUCTION DU TRIBUNAL D'INSTANCE

5.1 Description de la construction projetée

L'opération projetée consiste en la construction d'un bâtiment de 465 m² utiles, correspondant à 411 m² pour le Ministère de la Justice dont 150 m² sont mutualisables, et à 54 m² pour le Département du Var.

Ce bâtiment sera édifié sur la parcelle cadastrée BD 993 appartenant à la commune de Brignoles, d'une surface de 9159m².

Un bâtiment existant subsiste sur cette parcelle, il sera démoli lors de la phase des travaux.

5.2 Consistance des prestations

Les missions demandées dans le cadre de ce projet sont les missions référencées dans la norme NF P 94-500 Missions géotechniques, classification et spécification:

- G12 phase 1

Dans le cadre de la mission, l'entrepreneur réalise :

- Trois (3) sondages de reconnaissance destructifs avec essais pressiométriques tous les 1.00 m. La profondeur des sondages sera adaptée au terrain rencontré, (profondeur minimum 7.00m) de façon à déterminer la capacité portante du sol suffisante au projet.
- Un (1) essai au pénétromètre

La présence d'une nappe phréatique sera observée et sa profondeur mesurée.

L'ensemble des forages de reconnaissance seront bouchés ou remblayés par du tout venant de carrière convenablement compacté.

Un forage est à réaliser à l'intérieur d'un bâtiment existant qui sera détruit lors de la phase des travaux.

5.3 Bâtiments

L'objectif principal des prestations est de :

- Identifier les sols rencontrés et déterminer leur nature et leurs caractéristiques géomécaniques (connaissance du sol naturel au droit des futures fondations de l'ouvrage, tassement prévisible)
- Définir les types de fondations envisageables pour l'ouvrage définitif et évaluer en conséquence les capacités portantes et niveaux d'ancrage pour chaque type de fondations envisagé (y compris calculs de tassements)
- Arrêter les conditions de réalisation des fondations, apprécier les difficultés attendues et préciser les précautions à prendre (pente des fouilles, épuisement provisoire, etc..)

5.4 Déroulement des reconnaissances

La campagne prévue comprend essentiellement :

- L'exécution de sondages pressiométriques avec ou sans enregistrement des paramètres de forage.
- Essais de laboratoire
- L'établissement de dossier d'études spécifiques dont le contenu minimal est défini dans le présent CCTP

5.5 Accès au site de sondage

L'entrepreneur maintiendra en permanence en bon état de propreté les chaussées des voies publiques empruntées pour les transports divers ainsi que tous les abords du chantier

Il prendra toutes précautions pour éviter les dépôts de boue sur les voies publiques empruntées par son matériel. Il effectuera si nécessaire, à sa charge, les nettoyages des voies.

Par ailleurs, l'attention de l'entrepreneur est attirée sur le fait que les travaux pour accès aux sites des sondages sont à sa charge.

5.6 Remise en état des lieux

Tous les terrains utilisés, accès et zone de sondage, seront débarrassés des matériels installés, des matériaux stockés et de tous résidus d'exploitation

5.7 Plan général d'implantation et de piquetage des sondages

Le plan d'implantation sommaire des sondages est fourni par le maître d'ouvrage, voir annexe 3.

Le.....

A.....

Signature et cachet du prestataire

--